

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

COMMUNE DE MONTPENSIER

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le 10/11/2025

ID : 063-216302406-20251103-DCM20251103_6-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 9

Présents : 8

Votants : 9

DELIBERATION N°DCM20251103_6

OBJET : COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

L'an deux mil vingt-cinq et le trois novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montpensier dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, Maire.

Date de la convocation : 27/10/2025

PRESENTS : M. David DESPAX ; Saïd MOURTADA ; Mme Amandine LOPEZ ; M. Corentin AYGLON ; M. Damien PETIT ; M. Florian CHANET ; Mme Claudine HUGUET ; Mme Bernadette FRANCES.

ABSENT EXCUSE : M. Jean-Luc TIXIER qui a donné procuration à M. Florian CHANET.

Madame Claudine HUGUET a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par courrier du 27 juin 2025, Monsieur le Président du Conseil départemental l'a invité à faire procéder par le Conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF), ce en vue de procéder à la révision de la réglementation des boisements de plusieurs communes de Plaine Limagne dont fait partie Montpensier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 6 août 2025, soit plus de quinze jours avant ce jour.

Aucun propriétaire ne s'est porté candidat.

Monsieur Jean-Luc TIXIER, Conseiller municipal, a déposé sa candidature en début de séance. Il possède en effet des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune et il remplit les conditions d'éligibilité suivantes : est de nationalité française ou assimilé d'après les conventions internationales ; jouit de ses droits civiques ; a atteint l'âge de la majorité.

Le nombre de candidatures n'étant pas suffisante, Monsieur le Maire propose les propriétaires suivants :

- ✓ au titre des propriétés non bâties sur la Commune : Madame Marielle BOILE ; Monsieur Eric CARMINATI.
- ✓ au titre des propriétés forestières :
 - Monsieur Richard ARKWRIGHT
 - Monsieur Christian THIVAT
 - Madame Isabelle RAY née CARRIAS
 - Madame Eliane DEFFRADAS née LAVADOUX

Dans un premier temps, Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la Commune de Montpensier.

Le nombre de votants étant de 9, la majorité requise est de 5.

Election du membre titulaire 1 :

Au premier tour, Monsieur Jean-Luc TIXIER, Conseiller municipal, obtient 9 voix.

M. Jean-Luc TIXIER est élu membre titulaire de la CIAF au titre des propriétaires de biens fonciers non bâtis.

Election du membre titulaire 2 :

Au premier tour, Madame Marielle BOILE, obtient 9 voix.

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Marielle BOILE est élue membre titulaire de la CIAF au titre des propriétaires de biens fonciers non bâtis.

Election du membre suppléant :

Au premier tour, Monsieur Eric CARMINATI obtient 9 voix.

M. Eric CARMINATI est élu membre suppléant de la CIAF au titre des propriétaires de biens fonciers non bâtis.

Dans un second temps, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de désigner deux membres titulaires et deux membres suppléants à la CIAF qui sont propriétaires de parcelles boisées sur la Commune de Montpensier. Il précise en outre que le maire est membre de droit de la CIAF mais qu'il peut désigner un membre du Conseil municipal pour siéger à sa place. Aussi, Monsieur le Maire désigne Monsieur Corentin AYGLON, troisième adjoint au maire, pour siéger à sa place

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

✧ désigne comme membres à la CIAF qui sont propriétaires de parcelles boisées sur la Commune de Montpensier :

-membre titulaire 1 : Monsieur Richard ARKWRIGHT

-membre titulaire 2 : Monsieur Christian THIVAT

-membre suppléant 1 : Madame Isabelle RAY née CARRIAS

-membre suppléant 2 : Madame Eliane DEFFRADAS née LAVADOUX

✧ dit que Monsieur Corentin AYGLON, troisième adjoint, siégera à la CIAF à la place de Monsieur le Maire, membre de droit.

✧ charge Monsieur le Maire de communiquer les coordonnées des membres de la CIAF élus et désignés en séance de ce jour.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 5 novembre 2025

SIGNE ELECTRONIQUEMENT PAR LE MAIRE

David DESPAX

